



4<sup>ème</sup> Rendez-vous

# des **MANAGERS** de la **RÉGLEMENTATION**

En Industrie Agro-alimentaire

22 Septembre 2021 à Distance

Contrôles de l'administration  
Influence et évolutions réglementaires  
Communication impactante

BRETAGNE<sup>BE</sup>

  
ADRIA

MANAGERS de la RÉGLEMENTATION

# ANTICIPATION ET COMMUNICATION

L'anticipation et une communication impactante sont des éléments déterminants dans l'exercice de la fonction réglementaire en entreprise.

Cette édition propose d'explorer leur importance à travers trois thématiques : la préparation des contrôles de l'administration, l'influence dans l'évolution de la réglementation et la communication des messages réglementaires au sein de l'entreprise.

Cette journée permettra de réfléchir à ces enjeux, entre pairs et avec des experts, dans l'ambiance conviviale et professionnelle qui caractérise les « rendez-vous des managers » de l'ADRIA.

Nous sommes heureux de vous donner rendez-vous en ligne le 22 septembre pour cette 4<sup>ème</sup> édition digitalisée !

Bien cordialement,

Pierre CORRE  
Responsable Réglementation, ADRIA

## Mercredi 22 Septembre 2021

9h00 - 9h30

Tour de table et présentation du programme

### CONTRÔLES OFFICIELS

09h30 - 10h45

Savoir réagir à un contrôle de l'administration

- Les pouvoirs et compétences de l'administration en matière de contrôle
- Les réflexes à privilégier

Gilles BOIN - Avocat, ProductLawFirm

10h45- 11h00 • Pause

### ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

11h00 - 12h00

Évolutions de la réglementation : faire entendre la voix de son entreprise

- Panorama des différents niveaux d'action pour influencer sur les évolutions réglementaires
- Identifier les canaux pertinents en fonction des situations

Intervenant à confirmer

12h00 - 14h00 • Pause

### COMMUNICATION

14h00 - 17h15

Introduction : pistes pour synthétiser et vulgariser les informations réglementaires

Service réglementation ADRIA

Atelier pratique : donner du sens à sa communication sur la réglementation et en mesurer l'impact

- Communiquer avec sens et conscience un message lié à la réglementation
- Appréhender des pistes concrètes et pragmatiques pour structurer son message
- Identifier des indicateurs permettant d'en mesurer les impacts
- Partager des expériences et des cas concrets

Emmanuelle BORRITS - Consultante formatrice et coach management, OBVIOUS

17h15 - 17h30

Bilan et clôture du séminaire



## VOUS ÊTES CONCERNÉS :

**Filière agroalimentaire :**  
**production, transformation, distribution.**

*Responsables réglementation, Juristes, Directeurs et responsables qualité et sécurité des aliments, Fonctions de R&D, Chefs d'entreprises, Qualitiiciens...*

## CONTACT

**Marine THOMAS**

Tél. 02 98 10 18 28 | [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)

Référence : **RA018** | Prix : **450 € HT** (540 € TTC)

## Intervenants

### Gilles BOIN

Avocat associé, PRODUCTLAWFIRM

Gilles BOIN conseille les entreprises françaises et internationales sur tous les aspects réglementaires liés à la conception et à la mise sur le marché de leurs produits (denrées alimentaires, additifs, OGM...) et gère tout type de litige qui pourrait survenir au cours du cycle de vie de ces produits. Il est également impliqué dans les relations et le lobbying auprès des institutions françaises et européennes.

### Emmanuelle BORRITS

Consultante Formatrice Coach Management & Communication, OBVIOUS

Formée aux neurosciences et spécialisée dans l'intégration de l'intelligence émotionnelle dans les postures managériales, son expérience des secteurs et public lui confère une connaissance des différentes cultures de l'entreprise et des institutions.

Très intéressée par les approches pédagogiques différentes, elle accompagne depuis 15 ans les acteurs des organisations dans le changement, en analysant les nouvelles évolutions sociétales et leurs impacts sur les modes de management. Elle intervient sur les thèmes inhérents au management des talents (soft skills), du management des nouvelles générations « dites Y et Z », de la Diversité. Son approche se veut interactive, ludique et pragmatique.

Elle intervient dans tous types de secteurs : privé (allant du grand groupe jusqu'aux PME), et public (des grandes institutions - y compris gouvernementales - au social).



# Inscription (Places limitées - Inscrivez-vous au plus tôt !) - 4<sup>ème</sup> RDV Managers réglementation en IAA - 22 sept. 2021 à Distance

## PARTICIPANT

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

### Responsable hiérarchique

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

### Responsable de formation ou personne chargée du suivi de dossier

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Email : .....

## ENTREPRISE

Société : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Code postal : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Effectif : ..... Code NAF : .....  
Code T.V.A. Européen : .....  
N° SIRET : .....

## RÈGLEMENT et DOCUMENTS LÉGAUX

### Les frais sont pris en charge par votre société

Correspondant aux frais d'animation, d'enseignement et de documentation.

- Ci-joint un chèque de 540 € TTC (TVA 20%) à l'ordre de ADRIA Développement  
 Règlement à réception de facture

### Le règlement est pris en charge par votre fonds de financement

Merci de renseigner les champs suivants :

Organisme : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Code postal : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Votre n° d'adhérent : .....  
Date d'envoi de la prise en charge : .....  
N° de dossier (obligatoire) : .....

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise est à nous retourner. La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

Fait à : ..... Signature et cachet de l'entreprise :  
Le : .....

Retour : par email : [formation.inter@adria-formation.fr](mailto:formation.inter@adria-formation.fr)  
par courrier : ADRIA Développement - Créac'h Gwen - 29196 QUIMPER Cedex

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 28

La signature de ce bulletin implique l'acceptation des conditions de vente suivantes : Toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage. ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation. Vous recevrez dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par ADRIA Développement pour la gestion de notre clientèle. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées au service Formation Audit Conseils. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [dpo@adria.tm.fr](mailto:dpo@adria.tm.fr)